



# LIVRET D'ACCUEIL

**MAISON DE RETRAITE « CHAMPFLEURI »  
26, avenue de l'Atlantique 4416 VIEILLEVIGNE**

## Situation Géographique

Aux portes de la Vendée (85), à 10 kms de Montaigu, à 40 kms de Nantes et des Côtes Vendéennes, la Maison de Retraite (E.H.P.A.D.) sous statut Associatif (loi 1901) est ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans autonomes ou dépendantes sans distinction d'origine ou de milieu social et sans critère de sélection sur le plan médical.

Un service appelé « Villa Sofia » compte 15 Résidents souffrant de pathologies « Alzheimer » et apparentées.

## Admission

Le dossier d'inscription comprend :

- Un contrat de séjour
- Un règlement intérieur
- Une charte de qualité
- Et des documents administratifs et médicaux

Vivre dans une Maison de Retraite c'est

- bénéficier de prestations et services étudiés, d'installations collectives confortables et adaptées, d'une excellente qualité de vie,
- conserver sa liberté personnelle, le respect de sa dignité et de sa personnalité.

## L'Espace personnel et Espaces collectifs

Chaque chambre est équipée de sanitaires et toilettes, d'une ligne téléphonique personnelle, d'une prise de télévision (5 chaînes CanalSat), d'un appel-malades, d'une détection incendie.

Les repas sont servis tous les jours en salle de restaurant pour les déjeuners et dîners. Le petit déjeuner étant servi pour tous en chambre.

L'Equipe de cuisine est soucieuse et attentive à la qualité des produits et des prestations offertes. Les Invités et Familles sont reçus tous les jours excepté les dimanches et jours fériés.

La bibliothèque, salons, salle polyvalente, cafétéria sont à disposition pour tous les Résidents et Visiteurs.

## **Loisirs et Animation**

La Maison de Retraite s'est engagée à maintenir et entretenir le lien social avec l'extérieur : Associations, Ecoles, autres Etablissements etc.....

Des animations très variées sont proposées : Culturelles, artistiques, manuelles..... ainsi que des sorties à la journée ou demi-journée.

## **Blanchissage (G.I.E. Les Lavandières)**

Une grande blanchisserie (aux normes RABC) assure l'entretien des vêtements personnels de chaque Résident(e). Chaque pièce de linge doit être marquée et ce service est pris en charge par la blanchisserie.

## **Visites**

Chacun est libre de recevoir amis et famille en toute liberté et de s'absenter s'il le souhaite, à la condition de l'indiquer.

## **Coiffeur**

Des coiffeuses professionnelles assurent chaque semaine les prestations de coiffure moyennant une facturation directe.

## **Culte**

La liberté de croyance et de pratique religieuse est totale. Concernant la religion Catholique, un Aumônier officie chaque semaine.

## **Courrier**

Le courrier est distribué chaque jour.

## **LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT**

Le Directeur Général est responsable de la bonne marche de l'Etablissement ainsi que des attributions qui lui sont conférées ou déléguées par le Conseil d'Administration chargé de la gestion de l'Association CHAMPFLEURI. Le Directeur Général est en outre responsable de deux autres Etablissements.

Le contrôle administratif appartient au Préfet de Loire-Atlantique pour la partie médicale par l'intermédiaire de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et au Président du Conseil Général pour la partie Hébergement/Dépendance par l'intermédiaire de la Direction Générale de l'Action Sociale.

**Le Directeur Général et l'Adjointe de Direction sont à disposition, en cas d'observations, suggestions ou d'éventuelles difficultés particulières.**

Mieux que tous discours superflus, une visite peut compléter heureusement, les informations sur les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Etablissement présenté sur ce livret.